

208	UTBM service communication	Educpros.fr	Mardi 5 juillet 2011
		En bref	CTI - titre d'ingénieur - commission des titres d'ingénieur

Exclusif. Titre d'ingénieur : la CTI réfléchit à une éventuelle évolution de son périmètre

Est-ce une réponse aux critiques de ces derniers mois sur les écoles d'ingénieurs ? La CTI (Commission des titres d'ingénieur) s'en défend. Mais elle a décidé de reprendre l'initiative et **d'engager une réflexion sur le périmètre du titre d'ingénieurs et l'évolution de la Commission dans les 5 à 10 ans à venir**. Elle doit organiser un séminaire fin août 2011 sur le sujet avec ses différents partenaires (CGE, CDEFI, industriels...).

S'adapter aux tendances internationales

« Entre les doubles diplômes ingénieur-manager, les masters en ingénierie ou la délivrance de bachelor, **l'environnement des écoles d'ingénieurs évolue fortement**, analyse Bernard Remaud, le président de la CTI. La Commission, elle-même, a franchi un cap ces dernières années avec la reconnaissance européenne qu'elle a obtenue via [son enregistrement sur EQAR](#) (le registre européen des agences d'accréditation). Il nous faut maintenant voir plus loin, regarder les grandes tendances à l'international et pourquoi pas s'y adapter. » Et de citer des exemples de pays qui délivrent différentes accréditations avec des référentiels adaptés pour les ingénieurs, les informaticiens...

Une manière pour Bernard Remaud de provoquer le débat, avant de passer la main, dans un an. Mais le président se veut prudent pour le moment : « Nous concluons peut-être de ce brainstorming que nous devons rester sur nos positions mais nous ne pouvons pas ne pas nous poser la question. »

Sylvie Lecherbonnier

04.07.11